



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tierces personnes

Question écrite n° 119902

Texte de la question

M. Jacques Le Nay attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la situation de l'un des deux conjoints qui s'occupe à son domicile de l'autre conjoint atteint de tétraplégie et qui, pour faire face à ses obligations familiales, se trouve contraint de cesser ses activités professionnelles. Il lui demande de lui préciser s'il envisage de créer un statut spécial permettant notamment au conjoint invalide de demeurer à son domicile et au conjoint valide de pouvoir bénéficier de trimestres validés et cotisés pour le calcul de sa future retraite, au même titre que le parent bénéficiaire d'un congé parental pour élever son enfant.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Le Nay](#)

Circonscription : Morbihan (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119902

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2326